

Ruralité 2030 : la Région Île-de-France renforce son engagement pour des territoires vivants, attractifs et mieux connectés

Datum	14.10.2026
Subjekt	Région Île-de-France
Region	Frankreich
Kategorie	Staatsverwaltung und Selbstverwaltung, Städte und Gemeinden, Landwirtschaft, Forstwirtschaft und Holzeinschlag

Mercredi 14 octobre 2026 - À l'issue des Assises de la ruralité et des ateliers organisés ces trois derniers mois dans les territoires, la Région Île-de-France présente une nouvelle stratégie à horizon 2030 : Ruralité 2030. Mobilités, santé, commerces de proximité ou encore accès à la culture, la Région renforce sa politique en faveur des territoires ruraux, avec des mesures concrètes pour améliorer le quotidien des franciliens et accompagner les communes. Son ambition : permettre à chacun d'accéder aux services essentiels à moins de 20 minutes, soutenir le dynamisme économique des villages et mieux répondre aux besoins spécifiques des communes rurales. Cette stratégie s'appuiera sur les dispositifs régionaux existants, tout en renforçant l'accompagnement des territoires les plus éloignés des équipements et des services publics. Une Région des 20 minutes, avec des services accessibles à tous. La Région poursuivra le développement des Contrats d'aménagement régionaux (CAR) et des Contrats ruraux (COR), et renforcera l'action de son Agence de la ruralité dans les parcs naturels régionaux et les territoires les moins bien dotés en équipements.

Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France « Depuis dix ans, nous faisons le choix de l'équité territoriale : ne laisser aucun territoire au bord du chemin et garantir à chaque Francilien les mêmes droits et les mêmes chances, qu'il vive au cœur de la métropole ou dans un village. Face à ceux qui opposent les villes aux campagnes, nous affirmons une conviction : la ruralité n'est pas une périphérie, c'est une force pour notre région. Avec le Pacte rural, nous continuerons à donner aux maires les moyens d'agir et aux habitants les moyens de vivre, de travailler et de réussir dans leurs villages. » Un appel à projets sera également proposé à dix intercommunalités particulièrement carencées, afin d'expérimenter le principe du « tout à 20 minutes » et de rapprocher les services du quotidien des habitants. La Région entend aussi valoriser l'identité rurale francilienne, avec l'organisation d'une Fête de la ruralité dans chacun des départements de grande couronne, la création d'un prix de l'innovation rurale francilienne et le développement d'un label « Villages gourmands » pour mettre en valeur les restaurants, bistrots et commerces de bouche qui font vivre la gastronomie locale. Faciliter les déplacements et lutter contre la désertification médicale. La mobilité demeure une priorité pour les habitants des territoires ruraux. Après le développement du transport à la demande, du covoiturage, des cars express et des maisons du vélo, la Région souhaite renforcer et développer les solutions adaptées aux zones peu denses. Elle prévoit notamment de développer des partenariats avec des associations spécialisées dans la mobilité solidaire, comme Wimoov et Familles rurales, et de renforcer les aides aux mobilités durables en milieu rural, avec des bonus de 10 % pour certains projets soutenus dans le cadre du Vélo Île-de-France (VIF) et du plan vélo régional, ainsi que pour les aides à l'installation de bornes de recharge électrique. Face aux difficultés d'accès aux soins, la Région entend également agir sur la formation et l'installation des professionnels de santé

: développement de l'option santé dans les lycées ruraux, aide au permis de conduire pour les étudiants des formations sanitaires et sociales et les professionnels exerçant dans des métiers en tension, ou encore déploiement de médibus dans chaque département de grande couronne. La Région souhaite par ailleurs accueillir le premier centre de santé francilien du dispositif « Médecins solidaires », fondé sur la mobilisation de médecins volontaires venant exercer ponctuellement dans les territoires carencés. Ces mesures viendront compléter le deuxième volet du plan régional Santé, notamment en matière de maisons de santé et d'hébergement des professionnels. Soutenir l'économie locale et la puissance agricole La vitalité des villages repose aussi sur leur capacité à créer des emplois, à accueillir des entreprises et à maintenir des commerces de proximité. Elle poursuivra le soutien aux commerces de proximité et aux commerces hybrides, et développer un bonus ruralité dans le dispositif Pass Entrepreneur Leader. Elle poursuivra également son action en faveur de la puissance agricole francilienne, notamment à travers le plan régional dédié, le dispositif Approv'Halles et la valorisation de la marque Produits en Île-de-France. L'appel à projets « Gares de demain » doit également contribuer à faire émerger de nouveaux usages et à renforcer l'attractivité des territoires. La Région souhaite enfin développer les formations aux métiers d'avenir en grande couronne, avec notamment la création d'une école de production consacrée aux centres de données. La culture, le sport et la jeunesse au cœur de la vie des villages L'accès au sport et à la culture est un enjeu majeur pour les franciliens des territoires ruraux. La Région souhaite développer une programmation théâtrale itinérante dans les villages et les zones blanches culturelles, notamment pendant les mois d'hiver, avec cinq pièces et la participation envisagée de la Comédie-Française. Elle poursuivra également son soutien au patrimoine rural, notamment grâce au label Patrimoine d'intérêt régional, ainsi que le développement des équipements sportifs et l'ouverture des gymnases des lycées. Pour sa jeunesse, la Région souhaite compléter l'offre de l'application Labaz d'un nouveau budget participatif qui leur serait destiné, développer la tournée du bus de l'orientation Oriane en ruralité et créer une école régionale des porte-drapeaux de France, en partenariat avec la Légion d'honneur. Des territoires ruraux plus écologiques et mieux protégés La Région poursuivra ses actions en faveur de la transition écologique des territoires, à travers les contrats verts et bleus, les contrats énergie, la lutte contre les dépôts sauvages et la prévention des incendies de forêt. La création d'une école de production consacrée à l'économie circulaire est également à l'étude en grande couronne. La protection des habitants et des élus constitue un autre axe de cette stratégie. La Région poursuivra le bouclier de sécurité et souhaite renforcer la protection des maires ruraux, notamment en encourageant l'installation d'une caméra à l'entrée de chaque mairie, en réponse aux agressions visant des élus et des agents municipaux. Elle entend aussi encourager les petites communes à rejoindre des centres de supervision urbains intercommunaux ou départementaux et renforcer la protection des femmes victimes de violences sexuelles et sexistes en milieu rural, grâce au développement de solutions d'hébergement et d'accueil de jour. Une stratégie construite avec les territoires Avec cette nouvelle étape de sa politique rurale, la Région entend adapter davantage ses interventions aux réalités locales, soutenir les initiatives des communes et garantir un accès plus équitable aux services essentiels. L'objectif est clair : faire de la ruralité francilienne un espace de vie, d'activité et d'innovation, où chacun puisse se déplacer, se soigner, entreprendre, se former et accéder à la culture, sans que l'éloignement géographique constitue un obstacle.

Contact presse

Eléonore Flacelière - eleonore.flaceliere@iledefrance.fr

<https://www.iledefrance.fr/presse/ruralite-2030-la-region-ile-de-france-renforce-son-engagement-pour-des-territoires-vivants-attractifs-et-mieux-connectes>